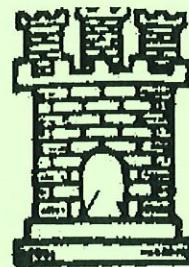




Wallonie



Esneux

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par **Madame Dominique DECROM**, demeurant à 4130 ESNEUX, Rue Vehin 3.

Le terrain concerné est situé à **4130 Esneux, Rue Vehin, 3** et cadastré division 1, section D, n°119D.

La demande vise les travaux suivants : **Extension d'une maison d'habitation.**

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme pour les raisons suivantes :

- la hauteur sous gouttière du volume secondaire devrait être inférieure d'au moins 15% à celle du volume principal ;***
- le volume secondaire devrait être couvert par une toiture à un ou deux versants ;***
- la hauteur sous gouttière du volume secondaire devrait être comprise entre 2m et 4,80m ;***
- un seul matériau de parement devrait être employé pour la réalisation de l'ensemble des façades d'un même volume.***

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX **sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.44.**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de **Madame Florine PARIZEL**, téléphone : 04/380.93.35, mail : urbanisme@esneux.be, dont le bureau se trouve Place J. d'Ardenne, 1 à 4130 ESNEUX.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 6 mars 2023 au 20 mars 2023 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@esneux.be